

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE TINEE  
DEPARTEMEMNT DES ALPES MAIRITMES

**COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**22 JUIN 2021**

**Présents** : Colette FABRON, Jean-Paul RAPUC, Anne-Marie FULCONIS, Éric BARALE, Isabelle LOMBARD, Jean-Louis DONADEY, Jean-Marie EMERIC, Sabine BRUN, Julien BRUN, Chloé FABRON, Amandine RAPUC

**Pouvoirs** : Yolande ANFOSSI à Jean Marie EMERIC, Jean Charles GUIRAN à Jean Paul RAPUC, Éric FOGOLA à Éric BARALE, Isabelle BARBIER à Anne Marie FULCONIS, Christiane MATTEI à Isabelle LOMBARD, Manon HUBERT à Chloé FABRON

**Absents** : Michel GUILLOT, Christophe BORELLI.

**CONSEIL MUNICIPAL EN VISIOCONFERENCE**

Madame Anne Marie FULCONIS a été désignée, à l'unanimité, secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du code général des collectivités territoriales.

Convocation transmise à l'ensemble des élus par courrier et par courrier électronique le 15 juin 2021.

Modification de l'ordre du jour :

Ajout de décisions :

- Subvention association Auron Trail Club
- Tarifs produits régie de recettes animations évènementiels

Approuvées à l'unanimité

**Procès-verbal des décisions du conseil municipal du 10 mai 2021**

Pas d'observation, approuvé à l'unanimité

**COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT**

Au début de la séance, Madame Le Maire rend compte des décisions qu'elle a prise en vertu de la délégation qui lui a été donnée par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2020.

Néant

**155/Financement de la MSP emprunt 600 000€**

Le plan financier du projet de la maison de santé pluriprofessionnelle fait apparaître un besoin financier que Madame Le Maire propose de réaliser au moyen d'un emprunt. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de retenir la proposition du Crédit Agricole aux conditions suivantes :

Besoin d'emprunt : 600 000 €  
 Taux actuel : 1,41%  
 Durée : 30 ans  
 Périodicité : Trimestrielle  
 Profil d'amortissement : Échéances constantes  
 Montant de l'échéance trimestrielle : 6 140,51 €  
 Frais de dossier : 0,10% soit 600 €

**156/ Frais d'Hébergement : demande de participation financière**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite une participation financière au Département pour les frais d'hébergement liés aux travaux.

**157/ Convention pour le logement des travailleurs saisonniers**

Chaque commune touristique a pour obligation de conclure avec l'Etat une convention d'une durée de 3 ans pour le logement des travailleurs saisonniers (loi « Montagne 2 », loi ELAN).

La présente convention a pour objet de définir les besoins en logement des travailleurs saisonniers sur le territoire de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée dénommée « commune touristique ». Lorsque ce diagnostic conclut à la nécessité de mettre en œuvre une politique locale visant à mieux répondre à ces besoins, la présente convention fixe les objectifs à atteindre et les moyens d'action mis en œuvre pour les atteindre. La convention est conclue pour une durée de trois ans. Elle prend effet à compter de sa date de notification. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, autorise Madame Le Maire à conclure la convention.

**158/ Tarifs de la base de loisirs**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve d'actualiser les tarifs applicables à la base de loisirs afin de les harmoniser avec Auron, d'intégrer l'augmentation des tarifs de la boulangerie et d'ajouter la vente de gourdes. : Location matériel 1 h (ping-pong ou bouée) : 2,00 € Gourde : 5,00 € A partir de 15h30: Sandwich composé promo: 3,50 € - Sandwich simple promo: 2,50 €

**Camping :**

Emplacement avec consigne électrique : 9,00 €  
 Emplacement sans consigne électrique : 8,00 €  
 Adulte (+ 18ans) Mineur (+ 10 ans/ - 18 ans) : 3,50 €  
 Enfants (+ 2 ans/-10 ans) : 2,50 €  
 Enfants (- 2 ans) : gratuit  
**Camping-car**  
 Emplacement nu : 8,00 €  
 Adulte (+ 18ans) / Mineurs (+10 ans/-18 ans) : 3,50 €  
 Enfant (+ 2 ans/-10ans) : 2,50 €  
 Electricité : 3,00 €

Vidange + eau claire : 3,00 €  
Casier électrique (randonneurs) : 1,00 €  
Animal : 0,80 €  
Taxe séjour (+18 ans) : 0,20 €  
Laverie : 3,00 €  
Gaz CV470 : 16,00 €  
Gaz CV300 : 8,00 €  
Gaz P206GLS : 5,00 €  
Douche (personnes hors camping) : 3,00 €  
**Plan d'eau :**  
Kayak/ Paddle : ½ heure : 4,00 €  
Location matériel 1 h (ping-pong ou bouée) : 2,00 €  
Transat : ½ journée : 3,00 €  
Transat : journée : 5,00 €  
Babyfoot le jeton : 1,00 €  
**Parc de loisirs « Petit bois des lutins » :**  
Pass - Forfait journée (3 à 14 ans) : 5,00 €  
Pass - Forfait semaine (7 jours) : 20,00 €  
Pass - Forfait mensuel (30 jours) : 30,00 €  
Pass - Forfait été (18/06 au 31/08) : 40,00 €  
Pass - Forfait annuel (18/06 au 02/11) : 60,00 €  
Pass - Forfait 10 entrées non consécutives : 25,00 €  
Pass - Forfait famille : 3 achetés identiques, le 4<sup>ème</sup> offert  
de 3 ans et plus de 15 ans : gratuit  
Tarif CE : 4,00 €  
Tarif Groupe : 3,00 €  
**Buvette**  
Eau : 2,00 €  
Sodas : 2,00 €  
Smoothies : 4,00 €  
Café : 1,00 €  
Noisette : 1,50 €  
Thé : 1,50 €  
Glaces : 1,00 € - 2,00 € - 2,50 € - 3,00 €  
Dessert glacé : 3,50 €  
Sandwich composé: 5,00 €  
Sandwich simple: 4,00 €  
Chips: 2,00 €  
Gourde: 5,00 €  
A partir de 15h30  
Sandwich composé promo : 3,50 €  
Sandwich simple promo : 2,50 €  
Dessert  
Sucette : 0,50 €  
Bonbons (2 petits sachets) : 1,50 €  
Pâtisseries : 1,00 € - 2,00 € - 2,50 €  
**Location de vélos électriques**  
½ journée : 20 €  
Journée : 35 €

159/ Tarifs des activités annexes  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve les tarifs été 2021 des services annexes de la station d'Auron :

<b>Tarifs activités ÉTÉ 2021</b>		<b>Station d'Auron</b>	
DATE: 05/05/2021			
OUVERTURE DU 3 JUILLET AU 29 AOUT 2021			
WEEK END PORTES OUVERTES LE 3 ET 4 JUILLET 2021			
<b>PASS FAMILLE</b> (jusqu'à -40% de réduction)			
Valables toute la saison Été 2021 (non reportables en 2022)			
Pass Famille à 25,00€ = 5,00€ par activité			
Pass Famille à 50,00€ = 4,50€ par activité			
Pass Famille à 100,00€ = 4,00€ par activité			
<b>Donne accès aux activités suivantes:</b>			
Tir à l'arc			
Escalade indoor			
Accrocube (activité ludique de grimpe à 8 mètres de haut)			
Danse			
Fitness			
Aquagym			
Salle de Musculation			
Boot Camp			
Mini Boot Camp			
Animation nature			
Voitures (= 3 jetons)			
Espace Multi Activités			
Chasse aux trésors			
Le trésor des Templiers			
Archery Ball Trap			
<b>TARIFS DES ACTIVITES ACHAT A L'UNITE HORS PASS</b>			
Adulte		Enfant -12 ans	
7,00 €		6,00 €	
Tir à l'arc (Age mini 8 ans) (séance d'une heure)			
Escalade indoor (Age mini 4 ans) (séance d'une heure)			
Accrocube (Age mini 5 ans) (séance d'une heure)			
Danse (Age mini 3 ans) (séance d'une heure)			
Fitness (Age mini 16 ans) (séance d'une heure)			
Aquagym (Age mini 16 ans) (séance d'une heure)			
Salle de Musculation (Age mini 16 ans) (séance d'une heure)			
Boot camp (Age mini 11 ans) (séance d'une heure)			
1/2 journée		7,00 €	
Mini Boot camp (de 6 à 10 ans) (séance d'une heure)			
1/2 journée		6,00 €	
Animation Nature (Age mini 7 ans)			
1 jeton		3,00 €	
3 jetons		7,00 €	
VOITURES * (A PARTIR DE 3 ANS) (séance d'une heure)			
Espace Multi Activités (Age mini 10 ans) (séance d'1h00)			
Escape Game (Age mini 7 ans) (séance d'1h30)			
Chasse aux trésors (Age mini 10 ans) (séance de 3h00)			
7,00 €		6,00 €	
Le trésor des Templiers (Age mini 8 ans) (séance d'une heure)			
7,00 €		6,00 €	
Archery Ball Trap			
55,00 €		55,00 €	
Location V.T. électriques à St Etienne de Tinée			
ACTIVITE HORS PASS			
*Voitures			
Pas de réservation sur le site internet, le client doit passer obligatoirement par la centrale de réservation.			

<b>TARIFS GOLF ÉTÉ 2021</b>		
<b>Station d'Auron</b>		
	Tarifs en Euros	
	Public	Association
1 Jeton Seau de balles	3,00 €	2,50 €
10 jetons seaux de balles	25,00 €	20,00 €
Green fee adulte	20,00 €	15,00 €
Green fee enfant - 16 ans	15,00 €	10,00 €
Abonnement Green fee semaine adulte	90,00 €	
Abonnement Green fee semaine enfant - 16 ans	50,00 €	
Abonnement Green fee saison adulte Ass		200,00 €
Abonnement Green fee saison couple Ass		250,00 €
Abonnement Green fee saison enfant - 16 ans Ass		120,00 €
Parcours Partiel Green fee (uniquement avec le moniteur de Golf)	10,00 €	

**DATES OUVERTURE:**

- Tous les jours à compter du 3/07/2021

<b>Tarifs PISCINE</b>		
<b>Station d'Auron</b>		
<b>SAISON ÉTÉ 2021</b>		
<b>HORAIRES : 10H30 - 19H30 OUVERTURE: du 3 JUILLET AU 29 AOUT 2021</b>		
<b>TARIFS PUBLIC</b>	Adultes	Enfants -12ans
	Tarifs en Euros	
Entrée Journée	7,00 €	5,00 €
Entrée Journée Enfant -3 ans	GRATUIT	
Pack Famille Journée = 2 Adultes + 2 Enfants (de 3 ans à 11 ans)	20,00 €	
Tarif Groupe Journée (à partir de 20 pers) 1 gratuit pour 10 payants	4,00 €	
Entrée 1/2 Journée à partir de 15h30	5,00 €	
Location Transat	5,00 €	
Location Parasol	3,00 €	
Location Transat + Parasol	6,00 €	
*Abonnement Semaine (7 jours consécutifs)	30,00 €	24,00 €
*Abonnement Saison ÉTÉ 2021 (PHOTO)	100,00 €	80,00 €
* Abonnement 10 entrées ÉTÉ 2021	63,00 €	45,00 €
Cours d'aquagym (+16 ans) (entrée piscine non comprise) 9H30. <i>Réservation du cours en ligne possible sur Pro Trekker. Paiement de l'entrée piscine en caisse au début du cours.</i>	7,00 €	
Frais de réédition Abonnement Saison ÉTÉ 2021 (forfait perdu /cassé)	5,00 €	
* dans les abonnements, location transat et parasol non comprise		

**160/ Participation financière communale au syndicat départemental de musique**  
 La participation financière de la commune pour l'année scolaire 2020/2021 est de 6 580 € soit 470 € par enfant pour 14 élèves concernés.  
 Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve le versement de cette participation.

**161/ Subvention association Auron Trail Club**

Après examen de la demande de subvention présentée par l'association Auron trail Club, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide d'attribuer le montant de 5 000 €.

**162/ Tarifs produits régie de recettes animations événementiels**  
 Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, approuve l'actualisation des tarifs applicables à la régie de recettes animations événementiels sur les sites des offices de tourisme de Saint Etienne de Tinée et d'Auron :

Services OT	0.20 €
Photocopies N&B	0.50 €
Photocopies couleur	1.50 €
Scanner	3.00 €
Location audio-guides	13,40 € (nouveau tarif 2021)
Carte IGN	2.00 €
Caret randos locales	2.00 €
<b>Location matériel</b>	
Location raquettes ping-pong	2.00 € (nouvel article)
Location boules de pétanque	10.00 €
Location porte-bébé 1/2 journée	5.00 €
Support forfait	1.50 €
<b>Documents culture/patrimoine</b>	
Livre Chapelles	2.00 €
Livre « Passeurs de mémoire »	4.00 €
Brochures ASESC	9.00 € (changement tarif)
Carnet du Mercantour	25.00 €
<b>Evénements</b>	
Repas Chefs au Sommet	25.00 €
Dîner de gala Chefs au Sommet	75.00 €
Hébergement Chef	100.00 €
Repas téléphérique	10.00 €
Festival du bien-être journée :	10.00 €
Festival du bien-être 3 jours :	25.00 € (nouveau tarif)
Festival du bien-être 4 jours :	30.00 €
<b>Objets publicitaires</b>	
Tabliers Chefs au Sommet	15.00 €
Coupes de champagne 80 ans	15.00 €
Sacs à dos ordi	25.00 €
Grattoir à glace	7.00 €
Gants Auron	8.00 €
Batterie nomades Auron	12.00 €
Mug de voyage Auron	9.00 €
Lampe de poche Auron	9.00 €
Jeu de cartes Auron	3.00 €

## Compte rendu des décisions du Conseil Municipal du 22.06.2021

Sac à dos simple Auron	3.00 €
Tour de cou Auron	4.00 €
Pack Hiver	29.00 €
(1 sac à dos, 1 tour de cou, 1 mug, 1 lampe de poche, 1 grattoir, 1 paire de gants Auron)	
Tattoo Auron	5.00 €
Bougies Auron	19.90 €
Bonnet	15.00 € (nouveau tarif)
Casquette	15.00 € (nouveau tarif)
<b>Animations diverses</b>	
Animation sportive	7.00 €
Loisirs Roverly	5.00 €
Animations parcours gourmand	
+ Pâtes vertes	5.00 €

### LES TARIFS PARTENARIAT

Pour établir le montant de votre partenariat : il s'agit de prendre le tarif de base (territoire/hors territoire) et de multiplier par le coefficient retenu pour votre structure  
*Ex. Un hôtel de 12 chambres du territoire = 100 € × 2 (coefficient pour 12 chambres) = 200 €*

BASE	100 €
OU	
HORS TERRITOIRE	200 €

X  
 (Multiplier par le coefficient)

LOUEURS DE MEUBLES/GÎTES/CHAMBRES D'HÔTES	coefficient
2/5 pers.	0,75
6/10 pers.	1
11/15 pers.	1,25
16/20 pers.	1,5
21/25 pers.	1,75
26/30 pers.	2
<i>au-delà de 30 personnes</i>	2,25

CAMPINGS	coefficient
1 à 49 emplacements	1
50 à 99 emplacements	1,25
Au-delà de 100	1,5

AGENCES IMMOBILIERES	coefficient
10 à 29 lots	1,5
30 à 59 lots	2
60 à 89 lots	2,5
au-delà	3

SYNDIC	1,5
--------	-----

HÔTELS/RESTAURANTS	coefficient
1 à 9 chambres	1,5

10 à 19 chambres	2
20 à 29 chambres	2,5
au-delà	3

RESIDENCES DE TOURISME/VILLAGES	coefficient
VACANCES/HÔTELS CLUB	
10 à 99 pers.	2
100 à 199 pers.	3
200 à 299 pers.	4
300 à 399 pers.	5
400 à 499 pers.	6
<i>au-delà</i>	7

RESTAURANTS	coefficient
1 à 49 couverts	1,5
50 à 99 couverts	2
100 à 150 couverts	2,5
au-delà	3

LOCATION SKI/SNOWBOARD	coefficient
Moins de 150	1,5
Entre 150 et 300	2
Plus de 300	2,5

COMMERCES , CINEMA	1,5
ARTISANS, TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	1
LAVERIE, SALLE DE JEUX	1
BAR/TABAC/DISCOTHEQUE	1,5

BUREAU DES GUIDES	coefficient
Moins de 10 guides	2

ECOLES DE SKI	coefficient
Plus de 10 moniteurs	12

SEM	20
-----	----

### TARIFS SPECIAUX

PARUTION SITE INTERNET + APPLI MOBILE*	50,00 €
ANNUAIRE ARTISANS (pas de photo d'illustration)	50,00 €

\*Uniquement pour les socio-pros qui arrivent en cours de saison

### OPTIONS

ENCARTS	½ PAGE	600,00 €	GUIDE ETE + HIVER	600,00 €
PUBLICITAIRES	PAGE	1000,00 €	GUIDE ETE ou HIVER	1000,00 €
DOUBLE PAGES	DOUBLE PAGE	1800,00 €		



**163/ Chemin de l'énergie inscription au PDIPR de la déviation**

Compte tenu de l'évaluation de l'aléa chute de blocs, par l'expert géologue missionné dans le cadre de la procédure judiciaire, à un niveau très élevé du fait de la fracturation du massif, dans l'attente de la réalisation des travaux sur ce tunnel, situé dans un environnement qualifié à haut risque par l'expert judiciaire, en partenariat avec le PNM, la déviation, depuis la balise b111 vers la b110 en passant près du Lac Fer, utilisée depuis maintenant 6 ans et considérant qu'il faut permettre au Département de porter la maîtrise d'ouvrage de ces travaux, et d'assurer ensuite l'entretien de cette déviation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, décide de solliciter l'inscription au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) du tronçon concerné, parallèlement, la désinscription de la portion non sécurisée.

**164/ Projet de création de toilettes publiques**

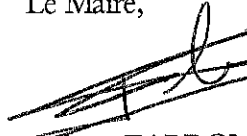
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres, sollicite une participation financière de la Région et du Département pour le projet de création de toilettes publiques sur Auron dans l'ancien local poubelles à côté du cinéma et sur le village dans le local poubelle à côté du restaurant Lou Ben Manja.

Le montant des travaux est estimé à 99 760 € arrondi à 100 000 € financé comme suit :

Participation Région :	12 000 €
Participation Département :	52 800 €
Part communale :	35 200 €

**ETAT CIVIL**

Le Maire,

  
Colette FABRON.

